

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes



RAPPORT ANNUEL 2021-2022

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes



Message de la présidente



La présentation du rapport annuel d'un organisme reste un moment fort de chaque assemblée générale des membres. Elle permet à l'équipe de présenter tous les succès et les défis rencontrés dans la dernière année. En lisant ce rapport annuel, vous verrez qu'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes a encore une fois accompli de nombreuses activités en 2021-2022.

En tant que Présidente du conseil d'administration par intérim et en tant que directrice générale d'un organisme membre d'Action ontarienne, je suis fière du travail effectué par le personnel, par le conseil d'administration et par l'ensemble des organisations membres dans le but d'éliminer la violence faite aux femmes dans nos communautés et de défendre les droits des femmes francophones et des services qui les soutiennent.

Grâce à ses activités de revendication, d'analyse, de concertation, de formations, de développement d'outils et de sensibilisation, Action ontarienne joue un rôle primordial dans la province tant pour les femmes francophones que pour ses organismes membres. En voyant tout ce qui est accompli chaque année, il est d'autant plus frustrant de voir que l'organisme ne fonctionne que par projets et n'a pas de financement de fonctionnement récurrent. Cette insécurité financière a des conséquences importantes, notamment sur les ressources humaines. J'en profite donc pour remercier

chaleureusement toutes les employées d'Action ontarienne pour leur travail, leur engagement et leur énergie. Je veux également remercier mes collègues au conseil d'administration pour leur soutien continu.

À vous qui lirez ce rapport, j'espère que vous vous joindrez à moi pour féliciter l'équipe et pour célébrer nos réussites.

Chantal Mailloux, présidente

Message de la directrice générale



Ce rapport annuel est le dernier se rapportant à la planification stratégique d'Action ontarienne contre la violence faite aux femmes établie en 2016. En 2022-2023, l'organisme travaillera sur une nouvelle planification et de nouvelles priorités, ce qui je suis certaine nous amènera à de nouveaux défis. Même si ce rapport annuel détaille seulement le travail effectué en 2021-2022, il me semblait important dans ce message de revenir sur tous les accomplissements faits par Action ontarienne depuis 2016, parce qu'il y en a beaucoup. Toutes nos activités depuis 2016 ont eu pour objectifs de nous questionner, de nous réinventer et de nous moderniser tout en gardant à cœur de respecter le travail accompli par nos prédécesseures et le mandat de l'organisme.

Nous avons de quoi être extrêmement fières du travail accompli malgré différents défis : le roulement important de personnel, l'absence de financement annualisé, les changements de gouvernements et de priorités et la pandémie, pour ne citer qu'eux. Il me sera difficile de résumer six années de travail en quelques lignes, mais voici les événements saillants.

Tout d'abord, en six ans, nous avons développé cinq campagnes de sensibilisation à la violence faite aux femmes : Voir la violence (sur la violence conjugale à destination d'un public adulte), Ouvre les yeux (sur la violence dans les relations amoureuses à destination des jeunes), #RelationSaine, Ça ne passe plus! (sur le harcèlement sexuel en milieu de travail) et

Beaux mensonges (sur l'exploitation sexuelle). Quand on sait tout le travail que demande la conception et la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation, réussir à en développer cinq en six ans est un exploit en soi. En ajoutant à ces cinq campagnes Traçons-les-limites (sur les agressions à caractère sexuel), nous avons développé de nombreux outils qui ont été diffusés largement tant par les organismes sur le terrain que sur les médias sociaux ou d'autres moyens de communication, comme la publicité à la télévision.

Nous avons aussi modernisé les formations en ligne offertes par l'Institut de formation en créant des ateliers de formation dynamiques et interactifs disponibles gratuitement sur une plateforme en ligne (qui a d'ailleurs été modernisée cette année). En six ans, nous avons développé 75 ateliers de formation. Plus de 4 800 personnes se sont inscrites à la plateforme et plus de 21 000 ateliers ont été complétés, tout cela avec un taux de satisfaction de plus de 95 %. Parallèlement, l'Institut a continué d'offrir des formations en personne et a dû s'adapter aux webinaires pendant la pandémie. Au total, plus de 77 formations en personne ou webinaires ont été offerts et plus de 2 219 personnes formées. Là aussi, quand on sait le temps qu'il faut pour développer une formation en ligne, pour administrer la plateforme et gérer toute la logistique d'une formation en personne ou d'un webinaire, nous pouvons être fières de nous.

Dans le domaine juridique, nous avons aussi connu de grands développements. Après une revendication efficace auprès du gouvernement de l'Ontario, nous avons obtenu du financement pour offrir des conseils juridiques sommaires gratuits en droit de la famille aux femmes francophones de la province aux prises avec la violence. Nous sommes heureuses de voir que de plus en plus de femmes bénéficient de ce programme. Au cours des deux dernières années, 213 femmes ont ainsi pu avoir des conseils d'une avocate. C'est avec beaucoup d'excitation que nous allons élargir ce programme à d'autres survivantes et d'autres domaines de droit au cours de la prochaine année. Dans le cadre de la campagne Femmes ontariennes et droit de la famille, nous avons aussi essayé de nous renouveler en créant notamment des tutoriels pour aider les femmes à remplir leurs formulaires de cour et en développant des outils visuels pour expliquer le plus simplement possible des concepts de droit complexes. Nous avons aussi organisé un colloque en français sur la violence conjugale et le droit de la famille en 2019 qui a réuni plus d'une centaine de personnes et qui a mené à des recommandations importantes.

En matière de revendication, nous avons pu identifier des besoins précis pour les femmes et les organisations francophones et des priorités, ce qui nous permet de les présenter dès que nous le pouvons aux gouvernements fédéral et provincial. Nous revendiquons notamment pour la création de plans d'action au niveau national et provincial pour intégrer des mesures ambitieuses pour éliminer la violence, allant de logements abordables, à l'égalité salariale, au développement de services pour les femmes francophones et à la revalorisation des financements actuels pour permettre de meilleures conditions d'emploi pour les travailleuses du secteur. Nous avons au cours de ces six années présenté 10 mémoires lors de consultations et participé à de nombreuses rencontres avec différents ministères et personnalités

politiques. Si la défense des services en français et des droits des femmes francophones sont les principaux enjeux qui nous concernent, nous nous sommes penchées sur d'autres enjeux pendant les dernières années.

Nous n'avons pas non plus oublié nos organisations membres et leurs besoins d'échanges et de concertations. Plusieurs fois par année, nous leur avons offert des espaces de discussion pour qu'elles puissent partager sur des enjeux ou leurs défis et réalités.

Sachant que ces quelques lignes ne font que souligner les efforts les plus visibles et que beaucoup d'autres choses ont été accomplies, encore une fois, nous ne pouvons qu'être fières de ce que nous avons accompli, surtout, que nous ne l'avons fait qu'avec une équipe composée de sept personnes et qu'elle a beaucoup changé au cours des années. Merci à toute l'équipe actuelle (Astrid, Karen, Katia, Lydie, Marie et Michelle) et aux employées précédentes pour votre contribution et votre engagement. Je me sens privilégiée d'avoir travaillé avec vous et de vous avoir accompagnées en tant que directrice au cours des six dernières années.

Maira Martin, directrice générale

Mission

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes est un regroupement provincial féministe et francophone d'organismes qui œuvrent ou qui sont engagés dans l'élimination de la violence faite aux femmes.

Valeurs

Respect

Nous traitons avec considération et esprit d'ouverture tous les individus, et ce, dans toute leur diversité.

Intégrité

Nous respectons nos engagements individuels et collectifs, ce que nous démontrons en faisant preuve de transparence.

Collaboration

Nous travaillons en concertation et en partenariat pour entendre diverses opinions, prendre en compte les différents besoins et favoriser la mobilisation.

Solidarité

Nous reconnaissons l'interdépendance des femmes et des organismes les soutenant et nous nous appuyons mutuellement.

Inclusivité

Nous incluons et impliquons toutes les femmes sans discrimination liée à la race, la religion, l'origine ethnique, l'âge, le statut social, l'orientation ou l'identité sexuelle et de genre.

Vision

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes est une ressource inclusive et incontournable en matière de violence faite aux femmes et de développement des services en français, qui reflète la diversité des communautés d'expression française.

Mandat

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes a pour mandat de travailler à la prévention de la violence, à la formation continue des intervenantes et des directions, au démarchage en vue de mettre en place de services en français, à l'analyse des enjeux et à la réalisation de matériel éducatif et de sensibilisation en français, selon une analyse féministe de la situation sociale et communautaire.

Buts

- Renforcer les capacités des services en français en violence faite aux femmes par la recherche, l'analyse et la compréhension des enjeux, la formation et le développement d'outils.
- Faciliter la concertation entre les groupes membres et les joueurs clés.
- Soutenir le développement, la consolidation et la solidarité des services en français en matière de violence faite aux femmes.
- Sensibiliser à la violence faite aux femmes.



Principes directeurs

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes est guidée par deux principes directeurs fondamentaux :

- l'analyse féministe de la violence faite aux femmes; et
- le droit des personnes d'expression française en Ontario d'avoir accès à des services dans leur langue conformément à la *Loi sur les services en français*.

Nous reconnaissons ainsi que la violence faite aux femmes est un problème de société causé par l'inégalité de pouvoir entre les hommes et les femmes. Nous croyons que les femmes et les filles peuvent être aux prises avec différentes formes de violence. Cela, tant au niveau familial que dans leurs relations amoureuses et tant au niveau social que systémique. Nous croyons aussi que chaque femme et fille peut vivre de multiples formes d'oppression et de discrimination. Cependant, nous croyons qu'elles ont le droit, la capacité et le pouvoir d'agir par elles-mêmes, de déterminer leurs propres besoins et de prendre elles-mêmes les décisions qui les concernent.

Nous militons pour que les survivantes aient accès à des services communautaires gratuits qui prennent en compte les différentes inégalités et oppressions auxquelles elles font face. Ces services peuvent à la fois comporter l'accompagnement individuellement des femmes dans leurs démarches et la revendication au niveau collectif pour des changements sociaux. Nous militons également pour que les

survivantes d'expression française aient accès, et ce, à l'échelle de la province et de façon continue, à des services de qualité dans leur langue. Nous voulons que ces services soient offerts dans des organismes qui comprennent et reconnaissent la spécificité des femmes francophones en milieu minoritaire et qui s'engagent auprès de la communauté francophone. Nous croyons que les services en français à l'intention des femmes aux prises avec la violence doivent être autonomes, donc libres d'agir, gérés par et pour les femmes francophones. Ces services doivent donc être financés adéquatement par le gouvernement afin de pouvoir mener à bien leur mission.



Les membres par région

Est

- Centre de ressources de l'Est d'Ottawa
- Centre Novas-CALACS francophone de Prescott-Russell
- Maison d'amitié
- Maison Interlude House

Sud

- Carrefour des femmes du sud-ouest de l'Ontario
- Centre de santé communautaire Hamilton/Niagara
- Colibri, Centre des femmes francophones du comté de Simcoe
- La Maison
- Oasis Centre des femmes
- Réseau-femmes du sud-ouest de l'Ontario

Nord

- Centr'Elles
- Ellevive
- Centre Victoria pour femmes
- Habitat Interlude

Action ontarienne : un réseau et une équipe engagés

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes (Action ontarienne) est un lieu de collaboration, d'échanges et de partages à tous les niveaux. Action ontarienne s'appuie sur une équipe de travailleuses, ainsi que sur un réseau d'intervenantes et de gestionnaires. Action ontarienne tient à reconnaître la richesse que chacune apporte et l'importance de leur engagement pour les services en français (SEF) et dans la lutte contre la violence faite aux femmes (VFF) en Ontario.

Action ontarienne remercie tous ses organismes membres et leurs intervenantes qui alimentent son travail et veut, en particulier, souligner le travail des membres du conseil d'administration :

Chantal Mailloux – Ellevive (anciennement Centre Passerelle pour femmes du Nord de l'Ontario)

Dada Gasirabo – Oasis Centre des femmes

Émilie Crakondji – Carrefour des Femmes du Sud-Ouest

Gaëtane Pharand – Centre Victoria pour femmes

Jeanne Françoise Mouè – La Maison

Josée Chalifoux – Maison d'amitié

Loubna Moric – Centre de santé communautaire Hamilton/Niagara

Muriel Lalonde – Maison Interlude House (à partir de novembre 2021)

Rose Viel – Centr'Elles

Action ontarienne tient également à remercier toute son équipe qui assure au quotidien le fonctionnement de l'organisme et qui est essentielle pour lui permettre de respecter sa mission et ses buts. Leur engagement et leur détermination sont toujours à souligner. Un grand merci à Astrid, Karen, Katia, Lydie, Maïra, Marie et Michelle pour tout le travail accompli. Action ontarienne remercie également Arwa, Diane et Justine qui ont quitté l'organisme pendant l'année mais qui ont contribué au succès des activités.

Enfin, un grand merci à toutes les consultantes et partenaires qui ont soutenu Action ontarienne pendant cette année.



Réalisations

Le rapport annuel est construit sur la base des quatre stratégies cernées dans la planification stratégique d'Action ontarienne afin de suivre facilement les progrès effectués.

- 1. Mettre en place et défendre un plan de développement et de consolidation des services en français en matière de violence faite aux femmes.**
- 2. Faire du démarchage sur les enjeux sociaux, politiques et affectant l'offre de services.**
- 3. Engager les communautés dans l'élimination de la violence faite aux femmes.**
- 4. Consolider Action ontarienne.**

PRIORITÉ

01

PRIORITÉ 01

Plan de développement et de défense des services en français en matière de violence faite aux femmes

Depuis ses débuts, Action ontarienne milite pour que les femmes francophones aux prises avec la violence puissent avoir des services de qualité dans leur langue. En 1998, Action ontarienne et son réseau ont défini le « portrait idéal » des services en français en violence faite aux femmes. Ce « portrait » comprend cinq grands principes :

- Le personnel est francophone et compétent.
- Les ressources humaines et financières sont suffisantes.
- Tous les services sont garantis et accessibles en tout temps.
- Les services ont une approche féministe et holiste qui respecte la diversité des femmes.
- La structure organisationnelle appuie l'offre et le développement des services.

Au fil des années, grâce à l'implication d'Action ontarienne, de partenaires et des communautés et grâce à l'investissement du gouvernement provincial, plusieurs maisons d'hébergement, centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel et programmes en violence conjugale offrant des services en français et répondant au « portrait idéal » ont été créés dans plusieurs régions de la province. Cependant,

malgré ces grandes avancées, il y a encore besoin de développer ou de consolider les services en français à destination des femmes dans plusieurs endroits. Pour répondre à ces besoins, Action ontarienne sensibilise en continu le gouvernement provincial et ses partenaires sur l'importance d'investir dans des services en français autonomes et de ne pas donner le financement pour les services en français à des agences majoritairement anglophones, qui d'après nos expériences sont moins à même de répondre de façon adéquate aux besoins des femmes d'expression française.

L'année passée nous avons pu établir une cartographie des SEF dans la province, ce qui a permis d'identifier les lacunes. Trois rencontres régionales ont été organisées cette année afin de présenter aux organisations francophones en VFF les résultats et d'établir pour chaque région des opportunités et des priorités en termes de besoins. Dans les trois régions, le besoin d'accroître les capacités des organismes existants et le besoin de revaloriser les conditions salariales du personnel ont été notamment soulignés. La cartographie et les discussions ayant eu lieu ont permis d'identifier des axes précis de revendication. L'octroi cette année à plusieurs organismes de nouveaux postes de travailleuses d'appui transitoire et de soutien au logement a satisfait quelques besoins identifiés, mais beaucoup reste à faire. Nous restons vigilantes pour toute opportunité qui permettrait de renforcer l'offre de services pour les femmes francophones.

PRIORITÉ

02

PRIORITÉ 02

Démarchages sur les enjeux sociaux, politiques et affectant l'offre de services

Depuis sa création, l'un des rôles d'Action ontarienne est de cerner des enjeux sociaux, politiques ou affectant l'offre de services et de les analyser avec une perspective féministe. Ces analyses alimentent le réseau d'Action ontarienne, mais aussi de façon plus large, le public et les décideurs et décideuses. Action ontarienne participe ainsi activement à des consultations publiques et à des rencontres avec les divers gouvernements pour sensibiliser les décideurs et décideuses aux problématiques liées à la violence faite aux femmes et aux services en français. Action ontarienne travaille également en collaboration avec des partenaires, offre des sessions de sensibilisation à la violence faite aux femmes et utilise les médias sociaux et traditionnels pour faire passer ses messages. Les principaux sujets de démarchage sont la sensibilisation à la violence faite aux femmes et la défense du droit des femmes francophones d'avoir accès à des services dans leur langue.

Cette année, Action ontarienne a travaillé sur les enjeux suivants :

Une analyse des éléments à intégrer pour améliorer les SEF dans la province dans le cadre de la révision de la Loi sur les services en français. Action ontarienne a pris part aux consultations de plusieurs façons : en participant à une session de consultation virtuelle, en déposant un mémoire et en partageant son analyse sur son site Web. Les principaux points soulevés lors de toutes ces consultations étaient le besoin de désigner toute la province comme bilingue et pas seulement quelques régions, le besoin de mieux financer les services francophones autonomes et d'arrêter le financement de services bilingues, une meilleure reddition de compte et le retour d'un commissariat aux SEF indépendants. La loi qui a été adoptée comprend certains points importants comme le principe d'offre actif et un système de reddition de compte. Par contre, le principe des régions désignées a été conservé et un commissariat indépendant n'a pas été mis en place. Plus globalement, Action ontarienne s'inquiète du fait que des services dits bilingues continueront d'être financés pour offrir des SEF. Au-delà de la loi, il est donc fondamental que les ministères soient beaucoup plus vigilants et stricts face à des organisations qui n'offrent pas des SEF de qualité identique à ceux offerts en anglais.

Des recommandations dans le cadre des consultations prébudgétaires du gouvernement de l'Ontario. Les recommandations d'Action ontarienne touchaient quatre domaines : l'adoption d'un plan d'action contre la violence

faite aux femmes; l'adoption de mesures pour lutter contre les facteurs de vulnérabilité des femmes à la violence, notamment des programmes renforçant l'autonomisation financière et sociale des femmes, l'accès à des logements sécuritaires et abordables et un système de garde d'enfants accessibles à toutes; des actions de prévention de la violence sexiste; et le financement stable et adéquat des organismes de lutte contre la violence. En ce qui concerne le [budget 2022](#) présenté par le gouvernement, Action ontarienne s'inquiète du fait que les besoins des femmes ne soient pas identifiés et qu'aucun financement supplémentaire pour le secteur de la violence ne soit prévu. En [2021](#), le gouvernement avait reconnu que la violence faite aux femmes avait augmenté lors de la pandémie et avait notamment prévu le financement de nouveaux postes dans le programme d'appui transitoire et de soutien au logement. Il est inquiétant de constater que dans le budget de 2022, il n'y a aucune mention des termes « violence conjugale / familiale », « agression sexuelle » ou « traite des personnes », alors que dans le budget de 2021, il y avait 22 mentions de ces termes. Ce manque de référence à la violence faite aux femmes et à des investissements pour lutter contre celle-ci montre malheureusement que le gouvernement provincial ne fera pas de la lutte contre la VFF une priorité en 2022, alors même que le nombre de féminicides continue d'être alarmant. Entre avril 2021 et mars 2022, au moins 50 femmes ont été tuées.¹

[Un mémoire déposé au Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes](#). Dans ce mémoire, Action ontarienne a réitéré plusieurs recommandations, comme l'adoption d'un plan national d'action contre la VFF, l'accès au logement abordable et à la garde d'enfant, et le soutien aux provinces pour améliorer l'offre de SEF. Si Action ontarienne se félicite que plusieurs de ces recommandations ainsi que d'autres tout aussi pertinentes soient intégrées dans le [rapport](#) du [Comité](#),

nous nous désolons que ces recommandations essentielles et inchangées ne soient toujours pas mises en œuvre. Il est frustrant pour les organisations de devoir répéter lors de chaque consultation les mêmes recommandations et de ne pas les voir mises en œuvre.

Un enjeu politique nous a particulièrement intéressées cette année : le transfert du financement des CALACS du ministère du Procureur général au ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires (MSESC). Si globalement nous avons bien accueilli la nouvelle, avec notre partenaire Ontario Coalition of Rape Crises Centres (OCRCC), nous avons eu plusieurs rencontres avec le MSESC pour nous assurer que le transfert n'affecte pas trop les CALACS et qu'ils s'intègrent bien dans le ministère plus habitué à travailler dans le domaine de la violence conjugale. Nous avons notamment insisté sur le fait que le ministère doive comprendre la problématique spécifique de la violence à caractère sexuel.

En plus de ces enjeux, Action ontarienne surveille l'actualité et y réagit de façon fréquente. L'organisme a par exemple participé à une consultation sur la définition de la violence envers les personnes âgées et la reddition de compte des municipalités. Action ontarienne a également proposé des outils pour mieux comprendre les élections fédérales et a commenté les promesses électorales du nouveau gouvernement fédéral. Nous avons aussi réagi à la découverte de nombreux corps d'enfants autochtones et avons voulu marquer notre solidarité envers les peuples autochtones. Enfin, Action ontarienne a pris une position très claire contre l'occupation en février 2021 du centre-ville d'Ottawa.

En somme, grâce à un financement dans le cadre de l'Entente Canada-Ontario, Action ontarienne a finalisé les outils visant à intégrer l'intersectionnalité dans ses pratiques et politiques et dans celles de son réseau.

¹ Rappelons que ce chiffre récolté par OAITH est sûrement sous-estimé parce qu'il ne prend en compte que les cas ayant été reportés dans les nouvelles.

PRIORITÉ

03

PRIORITÉ 03

Engager les communautés dans l'élimination de la violence faite aux femmes

Dans la planification stratégique, trois stratégies ont été identifiées pour permettre d'engager les communautés dans l'élimination de la VFF :

- 1. Le soutien des SEF en matière de VFF**
- 2. L'engagement du public dans l'élimination de la VFF grâce à des campagnes de sensibilisation**
- 3. La collaboration avec des partenaires pour l'élimination de la VFF**

1. Soutenir les SEF en matière de VFF

En 2021-2022, Action ontarienne a soutenu les SEF en matière de VFF par l'entremise du Centre juridique pour femmes de l'Ontario (CJFO) et de l'Institut de formation. Action ontarienne a également développé différentes ressources pour les femmes aux prises avec la violence et pour les professionnelles dans le domaine. Enfin, Action ontarienne a favorisé les échanges et les partages de connaissances.



1.1 Information et conseils juridiques en droit de la famille

Par l'entremise du CJFO, dont les activités sont financées par le ministère du Procureur général et par l'Office de la Condition féminine de l'Ontario, Action ontarienne offre différents services en droit de la famille.

- Éducation juridique : Action ontarienne développe des ressources pour les femmes et pour les intervenantes, notamment grâce à la campagne Femmes ontariennes et droit de la famille (FODF) et à l'offre de formations pour les intervenantes.
- Information juridique en droit de la famille : Une travailleuse d'appui juridique répond aux demandes d'information juridique provenant de femmes et d'intervenantes de toute la province. Ce service se fait à distance par téléphone, vidéoconférence ou courriel. Ce service a plusieurs avantages : il est gratuit, sans critère financier et sans limite de temps.
- Conseils juridiques sommaires en droit de la famille : Action ontarienne offre un service unique aux femmes francophones aux prises avec la violence en leur permettant de consulter gratuitement une avocate et d'obtenir des conseils juridiques sommaires sur leur cas. Ce service est important pour les femmes parce qu'il leur permet de savoir comment commencer leur procédure de séparation et de divorce ou d'obtenir des conseils sur une ou des questions juridiques précises qu'elles se posent. Action ontarienne travaille avec cinq avocates réparties dans

la province. Les rendez-vous se font là aussi à distance, par téléphone ou vidéoconférence. Les femmes peuvent accéder à ce service de conseils juridiques en passant par des centres pour femmes partenaires ou en contactant la travailleuse d'appui du CJFO. Le service est également gratuit et sans critère financier. Chaque femme a droit à 4 heures de consultation avec une avocate.

Les différents services proposés par le CJFO participent à l'amélioration de l'accès à la justice des femmes francophones parce qu'ils leur permettent :

- d'être informées de leurs droits, soit en consultant des ressources, soit en posant directement leurs questions juridiques à une personne formée en droit de la famille et sur la VFF; et
- d'avoir accès à des avis légaux adaptés à leur situation. Les femmes ont ainsi accès à des avocates francophones capables de les conseiller sur leurs démarches en droit de la famille. L'accès à ces avocates est important surtout pour les femmes qui n'ont pas les moyens de se payer un ou une avocate ou pour celles qui ont des difficultés à consulter une avocate parlant français.

Le Centre soutient également les organismes en région lorsqu'ils n'ont pas la capacité d'offrir de l'information juridique aux femmes qu'ils rencontrent et comble le manque de SEF disponibles dans certaines régions.

Le CJFO en quelques chiffres

49

Nombre de demandes d'information juridique en droit de la famille faites par les intervenantes

60

Nombre de femmes ayant reçu de l'information juridique en droit de la famille

80

Nombre de femmes ayant reçu des conseils juridiques en droit de la famille

Les services d'information et de conseils juridiques continuent d'être en forte demande. En 2021-2022, 60 femmes ont ainsi bénéficié d'information juridique (contre 22 en 2019-2020 et 62 en 2020-2021) et 80 ont reçu des conseils juridiques (contre 44 en 2019-2020 et 133 en 2020-2021).

Nous sommes très heureuses d'avoir reçu en fin d'année un nouveau financement sur cinq ans de Justice Canada pour étendre les services d'information et de conseils juridiques du CJFO. En effet, pour le moment, notre financement du ministère du Procureur général ne permet de couvrir que le droit de la famille et le nombre d'heures avec une avocate est limité à quatre heures. Le nouveau financement nous permettra de ne plus avoir de limite de temps avec les avocates et de couvrir d'autres domaines de droit. Avant d'étendre les services, nous avons par contre voulu commencer par analyser les services existants et les besoins ainsi que par définir les façons dont les services seraient offerts.

1.2 Formations

Une des missions d'Action ontarienne est de veiller à ce que les intervenantes, superviseures et gestionnaires francophones travaillant en Ontario dans le domaine de la VFF aient accès à de la formation de qualité dans leur langue par l'entremise de son Institut de formation en matière de violence faite aux femmes.

a. Webinaires

Comme en 2020-2021, les rencontres en personne organisées habituellement par l'Institut de formation ont été annulées en raison de la pandémie. Nous avons remplacé les rencontres en personne par un forum virtuel sur deux jours pendant lequel sept webinaires ont été proposés. Le thème principal du forum était « Et maintenant? » et a permis de traiter de thèmes variés comme la satisfaction de compassion, la compréhension de la violence conjugale et des agressions sexuelles, la traite des personnes à des fins sexuelles, les agressions sexuelles en conflit armés ou encore la violence envers les enfants. Pour plus de dynamisme et d'interactivité, la majorité de ces webinaires ont été filmés en direct d'un plateau avec une animatrice. Les webinaires étaient donc filmés de façon professionnelle, ce qui a permis de changer des webinaires plus traditionnels, et la présence d'une animatrice a permis un format plus conversationnel, ce qui a rendu le contenu plus digeste et compréhensible. Un peu plus de 200 personnes ont participé aux différents webinaires.

En plus du forum virtuel, deux autres webinaires ont été offerts : un sur la dissociation et un autre sur les rêves.

Au total, ce sont 241 personnes qui ont participé aux différents webinaires proposés par l'Institut, financé par Condition féminine Ontario.

Comme en 2020-2021, et à cause de la pandémie, le CJFO n'a pas pu organiser de rencontre de formation en personne, mais à la place a offert trois webinaires : un sur les bases du droit de la famille, un sur les changements à la *Loi sur le divorce* et à la *Loi portant réforme du droit de l'enfance*, et un sur le témoignage à la Cour. Au total, ce sont 37 intervenantes qui ont été formées.

Les formations pour intervenantes en quelques chiffres

890

Nombre de personnes inscrites à la plateforme de formation en ligne en 2021-2022

6480

Nombre d'ateliers de formations en ligne suivis

12

Nombre de webinaires offerts par Action ontarienne

278

Nombre de personnes présentes lors des webinaires

b. Formations en ligne

Grâce au soutien de l'Office des perspectives sociales et économiques pour les femmes, l'Institut de formation en matière de violence faite aux femmes propose depuis 2017 des ateliers de formation en ligne interactifs et dynamiques. Accessibles gratuitement, ces ateliers permettent aux intervenantes francophones travaillant avec les femmes aux prises avec la violence et à toute autre personne intéressée de se former sur les problématiques liées à la violence à caractère sexuel, à la violence conjugale, au féminisme, à l'intervention féministe et à d'autres thématiques. Plus de 70 ateliers sont maintenant en ligne.

Le plus gros travail cette année a consisté à migrer le contenu vers une nouvelle [plateforme](#) plus conviviale, accessible et moderne dans le but d'améliorer l'expérience des apprenants et apprenantes et de faciliter la gestion administrative. En plus de la plateforme, l'Institut a aussi désormais un [site Web](#) public qui lui permet de présenter toutes ses activités.

890 personnes se sont inscrites aux formations en ligne, nombre en constante augmentation. Si nous n'avons pas réatteint le nombre record de 2 766 personnes inscrites en 2020-2021, première année de la pandémie, nous sommes fières de voir que nos formations attirent toujours plus de personnes (le double par rapport à 2019-2020) et que les formations sont toujours autant appréciées.

Au cours de l'année, nous avons mis en ligne deux ateliers sur l'approche féministe et la santé mentale.

Nous avons aussi mis en ligne des fiches d'approfondissement de nos ateliers de base sur la violence à caractère sexuel.

Suivant le succès des formations en ligne de l'Institut, le CJFO a commencé à développer des formations en ligne en droit de la famille en Ontario pour permettre aux intervenantes de comprendre les bases du droit de la famille et d'aider les femmes qu'elles rencontrent. Ces formations seront mises en ligne en 2022-2023.



1.3 Développement de ressources

Dans le cadre de ses différents projets, Action ontarienne développe différentes ressources pour les femmes ou les intervenantes.

a. Ressources en droit de la famille

En 2021-2022, grâce à la campagne [Femmes ontariennes et droit de la famille](#) (FODF), financée par l'Office de la Condition féminine, le CJFO a créé des outils d'information juridique en droit de la famille pour permettre aux femmes de mieux comprendre leurs droits.

Le CJFO a poursuivi le développement de [tutoriels](#) interactifs pour expliquer aux femmes les processus à suivre et les formules à remplir après une séparation, en mettant en ligne deux nouveaux tutoriels pour remplir les formules 10A et 14. Des guides d'accompagnement en format PDF ont également été créés.

Cinq [infographies](#) ont également été créées pour expliquer de façon simple et visuelle des grandes notions de droit de la famille :

- La violence conjugale
- Le déménagement important et le changement d'adresse
- La pension alimentaire pour enfants
- La responsabilité décisionnelle et le temps parental
- Le test du meilleur intérêt de l'enfant

La campagne FODF en quelques chiffres

6266

Nombre de visites sur le site Internet

179

Nombre de tutoriels en ligne suivis



Le CJFO a également mis en ligne fin février un nouveau [site Web](#) pour les intervenantes pour leur permettre d'obtenir les réponses aux questions les plus fréquemment posées par les usagères dans différents domaines de droit. Ce Portail juridique, financé par la Fondation du droit de l'Ontario, permet de vulgariser des concepts de droit en partant de questions très concrètes des femmes. À terme, nous souhaitons que ce site Web devienne la référence en droit pour les intervenantes de notre réseau. Nous continuerons de mettre en ligne des questions et y intégrerons les futures formations en ligne. En seulement un mois, 233 personnes s'étaient connectées sur le site Web et 566 pages ont été vues.

b. Veilles informationnelles

Au cours de l'année, l'Institut de formation a produit deux veilles informationnelles qui regroupent des recherches, rapports et outils reliés aux SEF ou à la VFF et susceptibles d'intéresser les intervenantes.

1.4 Échanges et concertation

Action ontarienne est un réseau composé de différents centres offrant des SEF aux femmes d'expression française aux prises avec la violence. L'une des missions d'Action ontarienne est de faciliter les échanges et la concertation entre les intervenantes et les gestionnaires de tous ces organismes et de faciliter les échanges avec d'autres secteurs.

Un projet financé par le ministère Femmes et Égalité des genres Canada permet à Action ontarienne d'améliorer la concertation et la collaboration dans son réseau. Plusieurs

activités ont été mises en œuvre. Tout d'abord, nous avons pu organiser différentes rencontres de concertation virtuelle. Plusieurs formats de rencontres ont été conçus et proposés.

- Des midis-réseaux : Ces rencontres d'une heure entre 12 h et 13 h permettent aux organisations qui le souhaitent de présenter de façon informelle des activités qu'elles mènent. Au cours de l'année, trois rencontres de midi-réseaux ont été organisées, sur le thème du cybercounselling, d'une recherche et d'un groupe sur les survivantes d'agression sexuelle en conflits armés et de l'intersectionnalité.
- Des rencontres pour les intervenantes : L'objectif de ces rencontres est de permettre aux intervenantes de partager leur expérience en lien avec un thème précis ou de partager des études de cas. Quatre rencontres ont été organisées. Des sujets divers comme l'animation de groupes, les conséquences de la pandémie ou les problèmes liés à la santé mentale ont été abordés.
- Des rencontres pour les gestionnaires : Comme pour les rencontres des intervenantes, les rencontres des gestionnaires visent à leur permettre d'échanger sur différents sujets. Quatre rencontres ont été organisées pendant l'année.
- Des rencontres pour les gestionnaires des maisons d'hébergement : Ces rencontres spécifiques aux maisons d'hébergement permettent aux gestionnaires de parler de leur réalité spécifique et de leurs besoins. Trois rencontres ont été organisées pendant l'année.

En plus des rencontres de concertation, Action ontarienne a commencé à développer une plateforme en ligne de partage. Le but est de compiler différentes ressources utiles et pratico-pratiques pour les intervenantes et pour les gestionnaires. Le but est de rendre accessibles des modèles de documents, des procédures et d'autres outils qui aideront les organisations à savoir ce qui existe dans le réseau et à les réutiliser. La plateforme sera lancée en 2022-2023, mais sera en constante évolution. Plusieurs nouveaux documents ont déjà été développés et mis en ligne : diverses ressources concernant la gouvernance pour aider à l'intégration de nouvelles membres d'un conseil d'administration et plusieurs ressources liées à la dotation du personnel.

D'autres initiatives de partenariats ont été possibles cette année, comme la constitution d'une coalition contre la traite des personnes ou le travail avec un autre organisme sur l'intégration à long terme du télétravail dans les organisations.

Enfin, depuis plusieurs années, Action ontarienne collabore avec des organismes pour femmes de la province pour offrir des ateliers de soutien pour les femmes âgées. Cette année, neuf organismes y ont collaboré. Ils ont offert au total 40 séances de groupe fermé à 60 femmes et 15 séances de groupe ouvert ayant regroupé 83 femmes.

2. Engager les communautés dans l'élimination de la VFF

L'un des objectifs d'Action ontarienne est de sensibiliser le public à la VFF grâce à différentes campagnes de sensibilisation. L'Office de la Condition féminine de l'Ontario en finance deux depuis de nombreuses années : la campagne Voisin-es, ami-es et familles (VAF) et la campagne Traçons-les-limites (TLL), dont est issue

une sous-campagne sur les relations saines. Justice Canada a également financé une campagne sur le harcèlement sexuel en milieu de travail et depuis cette année, le ministère de l'éducation de l'Ontario finance Action ontarienne pour sensibiliser les jeunes et leurs parents et tuteurs et tutrices à la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle.

2.1 Campagne Voisin-es, ami-es et familles (VAF) : sensibilisation à la violence conjugale

Depuis 2007, Action ontarienne coordonne le volet francophone de la [campagne VAF](#), qui a pour objectifs de sensibiliser les personnes de l'entourage à la violence conjugale, de leur permettre de reconnaître les signes avertisseurs de la violence et d'agir pour aider les femmes. En 2018, Action ontarienne a décidé de moderniser la campagne et a lancé [Voir la violence](#), qui met l'accent sur la violence psychologique. En 2019, une campagne spécifique sur la violence conjugale chez les jeunes a été lancée : [Ouvre les yeux](#).

Au cours de l'année, Action ontarienne a développé une série de ressources sur la violence conjugale chez les femmes âgées. Un [document](#) reprend notamment de l'information pour mieux comprendre les types de violence que les femmes âgées peuvent vivre. Un [autre](#) donne des repères aux organisations pour mieux accompagner les femmes âgées.

Action ontarienne a également produit différentes ressources à destination des employeurs pour qu'ils puissent lutter efficacement contre la violence conjugale en milieu de travail. Un premier [document](#) vise à soutenir les travailleuses qui sont aux prises avec la violence conjugale et un [autre](#) aide les collègues à mieux intervenir en cas de violence. Plusieurs documents aident aussi les employeurs à lutter efficacement contre la violence conjugale en milieu de travail : un document permet [d'évaluer](#)

les menaces et la gestion des risques en milieu de travail, un autre établit une [liste de contrôle](#) pour la prévention de la violence conjugale et un [dernier](#) permet de mettre en place des plans de sécurité personnalisés. Tous ces documents sont disponibles sur le [site Web](#) de la campagne.

Enfin, nous avons mis en ligne plusieurs courtes vidéos pour sensibiliser les jeunes à la violence dans les relations amoureuses. Le message de ces vidéos en est un d'espoir : la possibilité d'être soi-même après avoir quitté une relation amoureuse violente.

La promotion de la campagne se fait sur les médias sociaux, à la télévision, à la radio et dans les journaux. Grâce aux organismes sur le terrain, des activités de sensibilisation en lien avec la campagne sont aussi organisées de façon continue. Cette année, au total, huit activités ont été proposées et 223 personnes ont été touchées.

2.2 Campagne Traçons-les-limites : sensibilisation à la violence à caractère sexuel

Lancée en mai 2012, la campagne [Traçons-les-limites](#) (TLL), créée par Action ontarienne en collaboration avec l'Ontario Coalition of Rape Crisis Centres (OCRCC), a pour but d'engager la population à mettre fin à la violence à caractère sexuel.

Cette année, le site Web de la campagne a été refait et une ressource propre sur les relations sexuelles saines a été développée (en lien avec la campagne #RelationSaine).

La promotion de la campagne s'est notamment faite sur les réseaux sociaux, sur les sites Web et à travers plusieurs infolettres. Grâce aux organismes sur le terrain, des activités de sensibilisation ont aussi pu être organisées en mai 2020. Au total, sept activités ont été proposées et 90 personnes ont été touchées.

La campagne VAF en quelques chiffres

Nombre de ressources et de publications produites : 10

Nombre de visites sur les sites Web de la campagne : 23 100

Nombre d'impressions grâce à la publicité à la télévision, à la radio et dans les journaux et sur les médias sociaux : 6 336 525

La campagne TLL en quelques chiffres

Nombre de ressources et d'outils produits : 1

Nombre de ressources distribuées : 6 812

Nombre de visites sur le site Web : 7 730

Nombre d'impressions grâce aux médias sociaux : 530 417

2.3 Campagne #RelationSaine

En 2020-2021, en lien avec les campagnes de sensibilisation VAF et TLL, nous avons conçu une campagne sur les relations saines à destination des jeunes nommée #RelationSaine. Notre objectif est de permettre aux jeunes d'évaluer leur relation amoureuse et leurs relations sexuelles.

[Trois bandes dessinées](#) interactives ont été développées cette année dans le cadre de cette sous-campagne pour permettre aux jeunes d'en apprendre plus sur différentes situations de relations abusives ou malsaines.

2.4 Campagne Ça ne passe plus! sensibilisation au harcèlement sexuel en milieu de travail

Action ontarienne a reçu du financement de Justice Canada entre 2019 et 2022 pour développer une campagne de sensibilisation sur le harcèlement sexuel en milieu de travail.

La campagne [Ça ne passe plus!](#) a été lancée en septembre 2021. Son objectif est d'équiper les victimes à comprendre leurs droits et leurs recours et à équiper les milieux de travail pour répondre à leurs obligations légales. Plusieurs outils ont été développés et sont désormais en ligne gratuitement :

- Une vidéo de sensibilisation
- Un [dépliant](#) pour reconnaître le harcèlement
- Un [dépliant](#) pour aider les collègues à intervenir en cas de harcèlement
- Deux livrets pour savoir comment porter plainte en cas de harcèlement (un pour les organismes sous compétence [fédérale](#) et un pour les organismes sous compétence [provinciale](#))
- Deux livrets sur les obligations des employeurs (un pour les organismes sous compétence [fédérale](#) et un pour les organismes sous compétence [provinciale](#))
- Des [modèles de politiques](#)
- Des [listes de contrôle](#)

Deux webinaires ont été proposés dans l'année : le premier s'adressait aux employeurs et touchait leurs obligations légales et le second était destiné aux victimes et aux collègues et touchait aux droits, aux recours et à comment soutenir une victime. 53 personnes se sont présentées.

Enfin, trois formations en ligne ont été développées et mises en ligne gratuitement sur le site de l'Institut de formation. Elles traitent des bases du harcèlement sexuel en milieu de travail, de l'accompagnement d'une victime de harcèlement sexuel en milieu de travail et de la prévention du harcèlement sexuel au travail.

La promotion de la campagne s'est faite sur les médias sociaux, à la télévision et à la radio.

La campagne Ça ne passe plus! en quelques chiffres

**Nombre de ressources et
d'outils produits :
18**

**Nombre de visites sur
le site Web :
3 247**

**Nombre d'impressions grâce
aux médias sociaux :
1 137 355**

2.5 Campagne Beaux Mensonges : sensibilisation à l'exploitation sexuelle

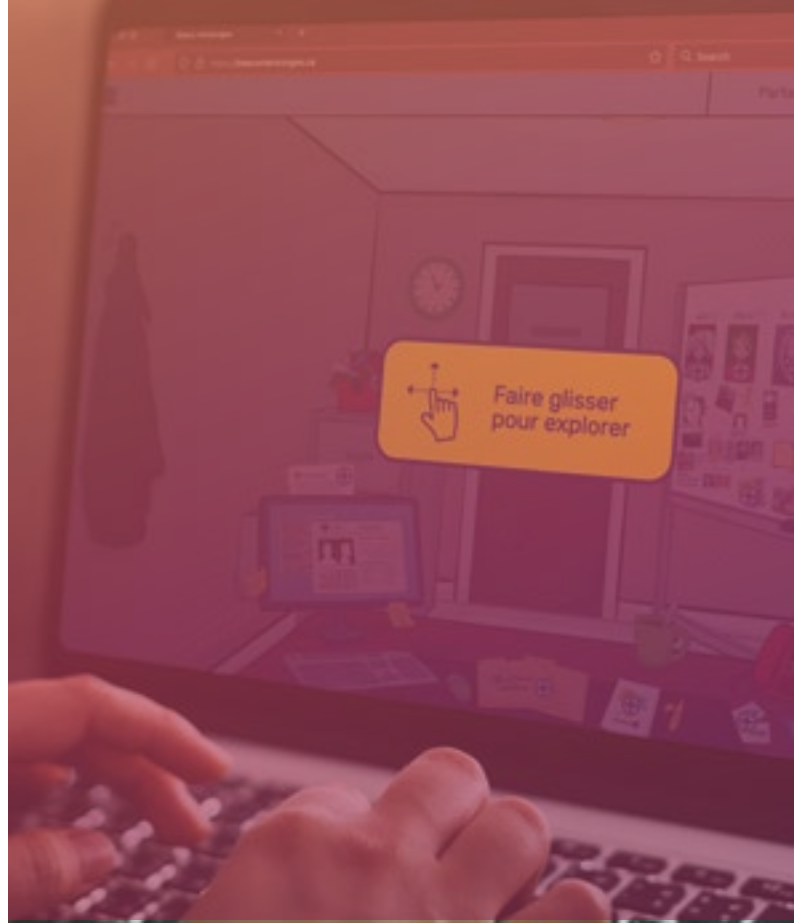
En décembre, Action ontarienne a obtenu un financement du ministère de l'Éducation de l'Ontario pour développer une campagne sur l'exploitation sexuelle afin de sensibiliser les jeunes et leurs parents ou tuteurs et tutrices aux réalités de cette problématique. La sensibilisation des plus jeunes est d'autant plus importante que la majorité des victimes ont moins de 24 ans (plus de 70 %).

Comme cette campagne est destinée principalement aux jeunes, nous avons souhaité trouver un concept unique pour inciter les jeunes à en apprendre plus. Les derniers mois de l'année ont donc été consacrés à développer une stratégie et des outils engageants. La campagne a été lancée en juin 2022.

3. Collaborer avec des partenaires pour l'élimination de la VFF

Afin de pouvoir mener à bien son mandat, Action ontarienne doit collaborer avec des organismes tant anglophones que francophones travaillant dans le domaine de la violence faite aux femmes ou dans des secteurs connexes. Même si ces partenariats sont à des niveaux différents et demandent un investissement variable, tous sont importants parce qu'ils permettent à Action ontarienne de renforcer sa visibilité dans la communauté. Ils permettent aussi à Action ontarienne de partager son expertise en violence faite aux femmes et en services en français et de sensibiliser les partenaires aux besoins des femmes francophones aux prises avec la violence.

Cette année, Action ontarienne a notamment travaillé avec l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO), la Fédération des aînés et des retraités francophones de l'Ontario (FARFO), la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO), Parents partenaires en éducation (PPE), The Learning Network, le Réseau canadien pour la prévention



du mauvais traitement des aînés, l'Ontario Coalition of Rape Crisis Centres (OCRCC), METRAC et White Ribbon.

Action ontarienne a collaboré avec l'Ontario Association of Interval and Transition Homes (OAITH) sur un projet visant à permettre aux maisons d'hébergement d'offrir des activités pour améliorer la santé mentale de leurs employées.

Enfin, Action ontarienne a participé à plusieurs événements organisés par des partenaires : un webinaire sur les agressions à caractère sexuel proposé par Ophea à des enseignants et enseignantes, un webinaire sur la violence faite aux femmes organisé par la FARFO, une présentation sur la violence faite aux femmes dans le cadre du Programme de pratique du droit de l'Université d'Ottawa, un balado de Maison Interlude House sur le féminisme et un panel de discussion sur l'espace numérique et les femmes organisé par Oasis, Centre des femmes et une table de discussion sur les femmes et le secteur communautaire organisée par l'Ontario Nonprofit Network (ONN).

PRIORITÉ

04

PRIORITÉ 04

Consolider Action ontarienne

Plusieurs stratégies ont été identifiées dans la planification stratégique pour consolider l'organisme :

- 4.1 La révision de la structure organisationnelle**
- 4.2 Un financement stable**
- 4.3 L'augmentation de la visibilité d'Action ontarienne et de ses messages auprès des gouvernements, des partenaires et du public**

1. Revoir la structure d'Action ontarienne

Cette année, le conseil d'administration a continué son travail de réflexion et d'analyse sur les fondements et la gouvernance de l'organisme. Ce travail est d'autant plus important que la *Loi de 2010 sur les organisations sans but lucratif* est entrée en vigueur en 2021 et amènera les différentes organisations de l'Ontario à se pencher sur leurs fondements et leurs règlements administratifs. En 2022-2023, Action ontarienne va d'ailleurs soutenir ses membres dans leur mise en conformité à la nouvelle loi et va permettre les échanges sur les différentes pratiques en lien avec la membres, le conseil d'administration et l'assemblée générale annuelle.

2. Assurer un financement stable pour Action ontarienne

Action ontarienne ne bénéficie pas de financement de fonctionnement et n'a aucun budget annualisé. Le financement provient donc principalement de projets. Comme de nombreux autres organismes, Action ontarienne pâtit de cette situation. Nous voyons notamment un roulement important de personnel ainsi que des défis pour avoir une vision à long terme de l'organisme. Beaucoup de temps et d'énergie sont aussi passés à la rédaction de demandes de financement et à la reddition de comptes. Action ontarienne profite de chaque occasion pour rappeler au gouvernement fédéral et au gouvernement provincial l'importance de son travail et l'importance d'avoir des financements stables et pérennes.

En 2021-2022, Action ontarienne a reçu deux nouveaux financements : l'un de six mois de la part du ministère de l'Éducation pour développer une campagne sur l'exploitation sexuelle et un autre de Justice Canada sur cinq ans pour augmenter l'offre de service du CJFO.

Le financement des projets récurrents tels que l'Institut, le CJFO et les campagnes de sensibilisation a également été reconduit pour trois années. Même si le financement par projet n'est pas idéal, nous apprécions le fait que les projets soient maintenant financés sur une base pluri-annuelle et non annuelle, parce que cela nous permet d'avoir une vision à plus long terme.

3. Augmenter la visibilité d'Action ontarienne et de ses messages auprès des gouvernements, des partenaires et du public

3.1 Présence dans les médias traditionnels et médias sociaux

Action ontarienne utilise les médias traditionnels, les médias sociaux et ses sites Web pour transmettre ses messages et faire la promotion de ses activités. Nous tâchons de mettre à jour régulièrement le site Web d'Action ontarienne, notamment la section Nouvelles. Au total, le site Web d'Action ontarienne a été visité près de 30 000 fois. L'ensemble des sites de l'organisme a été visité plus de 72 700 fois.

Action ontarienne a également réalisé 16 entrevues télé, radio ou dans les journaux. Justice Canada a également organisé à la fin mars une conférence de presse pour parler du nouveau financement accordé à Action ontarienne pour étendre les services de conseils juridiques aux survivantes. En présence de la ministre Mona Fortier et de Gary Anandasangaree, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, la directrice générale de l'organisme a pu présenter à une dizaine de journalistes les services offerts par le CJFO et les futures extensions.

Cette année, nous avons regroupé tous nos comptes de médias sociaux sous un seul (celui d'Action ontarienne) afin d'avoir une meilleure visibilité de nos messages. Auparavant, nous avions des comptes Facebook, Twitter et Instagram pour nos différentes campagnes. Notre compte Twitter compte 844 abonnés et a eu plus de 110 000 impressions. Notre compte Facebook a plus de 1 160 mentions j'aime et a eu près de 78 900 impressions. Enfin, notre compte Instagram a 563 abonnés et abonnées et a eu plus de 300 000 impressions.

3.2 Participation à des consultations et à des comités

En tant que regroupement provincial, Action ontarienne a comme mandat de porter à l'attention des décideurs et décideuses les besoins et réalités des services en français travaillant dans le secteur de la violence faite aux femmes et ceux des femmes survivantes de violence, en particulier les besoins des francophones. La présence d'Action ontarienne à des comités ou sa participation à des consultations permet de mettre en lumière ces besoins spécifiques.

Action ontarienne a participé cette année à plusieurs consultations ou rencontres lancées par les gouvernements, entre autres une rencontre sur la modernisation de la *Loi sur les services en français*.

Action ontarienne a aussi déposé trois mémoires :

- Une analyse des éléments à intégrer pour améliorer les SEF dans la province dans le cadre de la révision de la *Loi sur les services en français*
- Des recommandations dans le cadre des consultations prébudgétaires du gouvernement de l'Ontario
- Un mémoire déposé au Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes sur la violence entre partenaires intimes

Action ontarienne continue également à participer au comité encadreur du plan stratégique pour le développement des services en français dans le domaine de la justice et à la formation annuelle des policiers et procureurs organisée par le French Language Institute for Professional Development (FLIPD).

Remerciements

En plus des organismes membres et autres organismes collaborateurs déjà cités dans le présent rapport, nous tenons à remercier de leur soutien continu, tous les organismes francophones et anglophones avec qui nous collaborons pour mettre fin à la violence faite aux femmes.

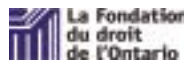
Nous tenons aussi à remercier les bailleurs de fonds et partenaires gouvernementaux qui nous ont permis de réaliser les projets de cette année :

- **Femmes et Égalité des genres Canada**
- **Justice Canada**
- **Le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires**
- **Le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité**
- **Le ministère du Procureur général, Division des services aux victimes et aux personnes vulnérables**
- **L'Office des perspectives sociales et économiques pour les femmes**
- **Le ministère de l'Éducation de l'Ontario**
- **La Fondation canadienne des femmes**
- **La Fondation du droit de l'Ontario**

Par la présente, Action ontarienne déclare que toutes les mesures sont prises afin de se conformer aux lois et aux règlements pertinents et que l'organisme respecte son mandat et ses règlements internes dans la réalisation de ses activités.

Déposé à Ottawa le mardi 25 octobre 2022 lors de l'Assemblée générale annuelle.

Chantal Mailloux
Présidente du conseil d'administration par intérim





288, rue Dalhousie, pièce E
Ottawa (Ontario) K1N 7E6
Tél. : 613 241-8433
Télec. : 613 241-8435

info@aocvf.ca
www.aocvf.ca